

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 15 décembre 2025</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 8 décembre 2025 DATE D'AFFICHAGE : 8 décembre 2025</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 15 Nombre de Conseillers votants : 16</p>
---	--

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 15 décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire.

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCAULT, Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALLANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Madame Anne GROLEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Bernadette BROSSEAU), Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absente excusée : Madame Bernadette BROSSEAU

Absentes : Madame Delphine JOFFRAUD, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Estelle HERVY

Pouvoir : Madame Bernadette BROSSEAU a donné pouvoir à Madame Anne GROLEAU

Monsieur Thierry GUYON a été élu secrétaire de séance.

DEMANDE DE DEROGATION AU REPOS DOMINICAL DU CARREFOUR EXPRESS

La SARL Altéria, gérante du Carrefour Express de Quimiac, sollicite la commune pour obtenir une dérogation au repos dominical pour la période estivale de juillet et août 2026. En effet, la période touristique représente pour ce commerce une forte demande. Cette ouverture permet de répondre aux besoins des visiteurs et des résidents.

Considérant l'affluence de résidents pendant cette période sur la commune et le classement de celle-ci en « Station de tourisme », il est proposé au conseil municipal d'approuver cette demande.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la demande de dérogation au repos dominical sollicitée par la SARL Altéria, gérante du carrefour express de Quimiac pour les mois de juillet et d'août 2026.

Reçu au contrôle de légalité
le 16/12/2025
Publié ou notifié
le 17/12/2025
Le Maire.

Jean-Pierre BERNARD
Maire

